

UBS (CH) Index Fund - Equities Switzerland Multi Premia ESG NSL I-B-acc

Information sur le fonds

Actions

307'908'653

Total des actifs nets du fonds en CHF

TNA classe de parts, CHF 259'291'213	NAV classe de parts, CHF 1'619.72	Frais courants ¹ 0.1951%
Rendement (net) MTD 0.40% Indice 0.42%	Rendement (net) QTD 3.21% Indice 3.27%	Rendement (net) YTD 9.96% Indice 10.17%

Fiche du fonds

Gestionnaire d'investissements	UBS Asset Management Switzerland AG, Index Solutions Team
Date de lancement	31.08.2016
Date de lancement de la part	31.08.2016
Catégorie de parts	I-B-acc
Devise au lancement	CHF
Politique de distribution	Capitalisation
Domicile du fonds	Suisse
ISIN	CH0334031199
Indice de référence	SPI ESG Multi Premia (TR)

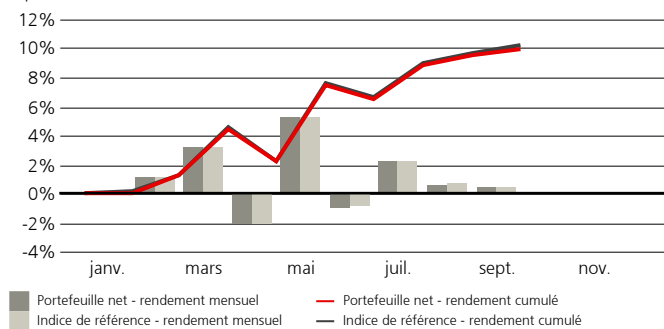
Politique d'investissement

Le fonds est géré selon une approche indexée et se caractérise par une forte diversification, une faible erreur de suivi ainsi qu'une gestion rentable. La pondération des indices stratégiques dévie volontairement de la capitalisation boursière pour exploiter les primes de risque factorielles ou réduire le risque d'investissement. Le SPI Multi Premia® Index combine sept indices SPI Single Premia®, qui exploitent chacun une source de rendement systématique («rendements factoriels»). Le SPI Multi Premia® Index offre une exposition large et diversifiée dans les actions suisses, car les rendements relatifs des différentes stratégies ne sont que faiblement corrélés entre eux.

Tout investissement comporte des risques, dont celui de perdre son capital. La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

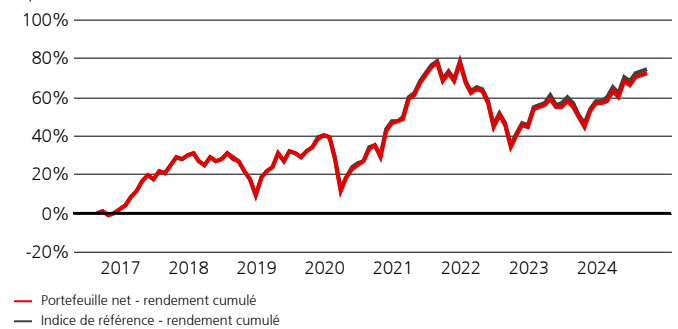
Aperçu de la performance - mensuelle et cumulée

depuis 01.01.2024



Aperçu de la performance - cumulée

depuis 01.09.2016



Aperçu de la performance - mensuelle et YTD

depuis 01.01.2024, en %

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	YTD
Portefeuille net	0.06	1.12	3.13	-2.08	5.23	-0.91	2.19	0.60	0.40				9.96
Indice de référence	0.08	1.13	3.23	-2.12	5.25	-0.89	2.19	0.62	0.42				10.17
Relatif net	-0.02	-0.01	-0.10	0.03	-0.03	-0.02	-0.01	-0.03	-0.02				-0.21

Aperçu de la performance

depuis 01.09.2016, en %

	Rendements glissants		Rendements annualisés			
	1 mois	3 mois	1 an	3 années	5 années	ITD
Portefeuille net	0.40	3.21	14.94	0.77	5.47	6.91
Indice de référence	0.42	3.27	15.28	0.99	5.67	7.08
Relatif net	-0.02	-0.05	-0.34	-0.22	-0.20	-0.17

Aperçu des risques - ex post

depuis 01.09.2016, en %

	Risque annualisé, en %			
	1 an	3 années	5 années	ITD
Volatilité portefeuille	9.23	12.62	14.35	13.12
Volatilité indice	9.30	12.64	14.36	13.12
Erreur de suivi	0.13	0.08	0.06	0.07

¹ Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

ESG signifie «Environnemental» (E), «Social» (S) et «Gouvernance» (G).

Le glossaire vous fournira la définition de tous les acronymes/termes utilisés dans ce document. Des informations supplémentaires importantes sont disponibles à la fin du document.

Aperçu de la performance - annuelle

depuis 01.09.2016, en %

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	ITD
Portefeuille net	1.72	27.09	-15.61	28.20	4.86	20.85	-18.72	8.37	9.96	71.68
Indice de référence	1.71	27.18	-15.51	28.43	4.98	21.05	-18.59	8.66	10.17	73.84
Relatif net	0.02	-0.09	-0.10	-0.23	-0.12	-0.20	-0.13	-0.28	-0.21	-2.16

Répartition des actifs par devises

En % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
CHF	100.00	100.00	
EUR	0.00	-	
USD	0.00	-	

Répartition des actifs par pays MSCI

En % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Suisse	99.41	99.43	
Autres	0.59	0.57	

Répartition des actifs par secteur GICS

En % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Industriel	21.87	21.91	
Santé	18.13	18.14	
Financiers	17.24	17.26	
Immobilier	11.05	11.07	
Matériaux	9.75	9.69	
Biens de consommation non cycliques	8.61	8.60	
Technologie de l'information	6.22	6.24	
Communications	3.89	3.90	
Biens de consommation cycliques	3.20	3.20	
Autres	0.02	-	

Répartition des actifs par capitalisation boursière

En % de l'exposition économique totale (en USD)

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
<5B	14.97	15.01	
5B-10B	27.67	27.72	
10B-20B	10.48	10.50	
20B-30B	11.67	11.69	
30B-50B	12.84	12.86	
50B-100B	8.84	8.76	
>100B	13.50	13.45	
Autres	0.02	-	

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- **Risque de liquidité:** les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- **Risque de contrepartie:** la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
- **Risque opérationnel:** des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- **Risques politiques et juridiques:** les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- **Risques en matière de durabilité:** Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

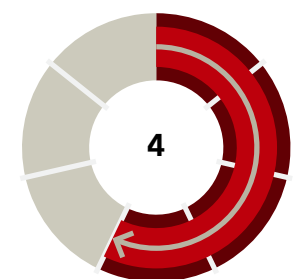
Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du montant investi. L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et ne concerne pas l'acquisition d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds. Toute décision d'investissement doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu, tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire.

BVV2

- Le fonds investit uniquement dans des participations qui sont autorisées en vertu de l'art. 53 al. 1 let. d OPP 2. Les affirmations en rapport avec l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2) ont été énoncées par le UBS avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Elles représentent le point de vue du UBS au moment de l'élaboration de la fact sheet et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le UBS ne fournit aucune garantie quant aux classifications et décline toute responsabilité à cet égard.

Profil de risque²

PRIIP SRI



Des valeurs plus élevées (jusqu'à 7) indiquent un risque supérieur, tandis que des valeurs plus faibles (jusqu'à 1) indiquent un risque inférieur.

² L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le Produit pendant 7 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Attention au risque de change si votre monnaie de référence est différente de la monnaie du Produit. Vous pourriez recevoir des paiements dans une monnaie différente, le rendement final que vous obtiendrez dépend donc du taux de change entre les deux monnaies. Les investisseurs doivent noter que le Produit peut être exposé à d'autres risques tels que des risques opérationnels, de contrepartie, politiques, de durabilité et juridiques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

10 plus larges émetteurs

En % de l'exposition économique totale

Nom de l'émetteur ³	Pondération
NOVARTIS AG	4.58%
PSP SWISS PROPERTY AG	3.91%
SWISSCOM AG	3.89%
SWISS PRIME SITE AG	3.76%
ROCHE HOLDING AG	3.70%
SGS SA	3.30%
BALOISE HOLDING AG	3.27%
SWISS RE AG	3.04%
GIVAUDAN SA	2.91%
SCHINDLER HOLDING AG	2.82%

Chiffres clés des risques

	Portefeuille	Indice de référence
Nombre de titres	58	58

Identifiants clés

Nom de l'instrument	UBS (CH) Index Fund - Equities Switzerland Multi Premia ESG NSL I-B-acc	
ISIN	CH0334031199	
No de valeur	33403119	
Code Bloomberg	CSMBDAC SW	
Indice de référence	SPI ESG Multi Premia (TR)	
Indice de référence code Bloomberg	SPIEMTC	
Indice de référence traditionnel	SPI Multi Premia CHF (TR)	
Indice de référence traditionnel code Bloomberg	SPIMTPC	
Autres classes de part	CH0334031199, CH0334031207, CH0334031215	

Aperçu des risques - ex post

	3 années Portefeuille	5 années Portefeuille
Bêta	1.00	1.00

Données clés

Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
OPCVM	Non
Fonds de fonds	Non
Fin d'exercice	28. février
Prêt de valeurs mobilières	Non
Fréquence de souscription	journalier
Délai de souscription	T + 2
Fréquence de rachats	journalier
Période de décompte de remboursement	T + 2
Frais de souscription (entièrement en faveur du fond)	0.02%
Ecart de rachat (reste dans la fortune de placement)	0.02%
Heure limite de réception	14:00 CET
Swinging single pricing (SSP*)	pas de swing NAV

Approche ESG

UBS Asset Management classe ce compartiment dans la catégorie des fonds axés sur la durabilité qui favorisent les caractéristiques environnementales et sociales. En tant que fonds indiciel, les caractéristiques ESG du fonds et ses approches d'intégration ESG découlent de l'indice ESG que le fonds suit.

Le fonds suit les recommandations d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (www.svkv-asir.ch). Les recommandations concernent les émetteurs dont le comportement ou les produits violent les critères normatifs de la SVVK-ASIR, par exemple la violation de conventions internationales ou la production d'armes controversées. Il s'agit d'une approche générale qui n'est pas spécifique à la stratégie ESG du fonds.

Les répartitions présentées dans la section ESG ci-après s'appuient sur un indice de référence traditionnel qui peut s'écarter du principal indice de référence du fonds. Indice de référence du fonds⁴: SPI ESG Multi Premia (TR). Indice de référence pour la répartition des actifs ESG: SPI Multi Premia CHF (TR).

Caractéristiques ESG

Index ESG	Critères d'exclusion	Intégration ESG par le fournisseur d'indice	Actionnariat actif ⁵	Objectif d'investissement durable
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

³ Il s'agit d'une allocation d'actifs indicative susceptible de varier dans le temps. Ce produit n'est pas un placement direct dans les garanties présentées ci-dessus. Par conséquent, il ne reflète pas la performance réelle du produit, que ce soit positivement ou négativement. Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

⁴ Ce produit est lié à un indice tiers SPI ESG Multi Premia (TR) et, à ce titre, le UBS dispose d'une marge d'appréciation limitée en ce qui concerne la structure et les règles d'exclusion de placement applicables.

⁵ L'actionnariat actif fait partie de la stratégie du fonds visant à agir au mieux des intérêts de ses investisseurs de préserver et d'optimiser la valeur à long terme de leurs placements. Afin de promouvoir les bonnes pratiques et de veiller à ce que les sociétés de portefeuille soient durables et prospères à long terme, l'actionnariat actif est pensé pour influencer les sociétés de portefeuille à deux niveaux: d'une part, au moyen du vote par procuration et, d'autre part, par le biais de l'engagement. Dans le cas de placements dans d'autres fonds (fonds cibles), le fonds n'a aucune capacité, ou seulement une capacité limitée, à exercer un actionnariat actif sur le fonds cible, ou sur les sociétés de portefeuille des fonds cibles.

Vue d'ensemble des critères ESG

Selon la méthodologie MSCI. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel: SPI Multi Premia CHF (TR).

	Portefeuille	Indice de référence
Notation ESG	AA	AA
Score qualité ESG	7.97	7.97
Score environnemental	6.05	6.15
Score social	5.82	5.80
Score de gouvernance	6.82	6.80
Couverture pour notation/score	97.39%	98.74%
Moyenne pondérée intensité carbone (tonnes d'ém. CO2 / mio.\$ de C.A.)	76.98	80.06
Couverture pour intensité carbone	97.39%	98.74%

Remarque: le chiffre total de l'intensité carbone indiqué dans cette section peut être supérieur au total du graphique de ventilation, car le chiffre est normalisé et les poids réels sont gonflés en raison d'une couverture de données limitée. Pour plus d'informations sur la méthodologie de MSCI concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

10 premières positions - Caractéristiques ESG

En termes d'exposition économique totale du fonds. Certains points de données figurant dans le présent tableau sont fournis uniquement à des fins de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique. Pour plus de détails sur le processus de décision ESG du fonds, veuillez vous reporter au prospectus du fonds. Source: MSCI

Nom de l'instrument ⁶	Pondération	secteur GICS	Notation ESG MSCI	Indice de controverse	Intensité carbone (tCO2e / mio.\$ de C.A.)
NOVARTIS AG	4.58%	Santé	AA	Jaune	9.42
PSP SWISS PROPERTY AG	3.91%	Immobilier	AAA	Vert	21.09
SWISSCOM AG	3.89%	Communications	AA	Vert	1.10
SWISS PRIME SITE AG	3.76%	Immobilier	AAA	Vert	30.34
ROCHE HOLDING PAR AG	3.70%	Santé	A	Orange	9.70
SGS SA	3.30%	Industriel	AAA	Jaune	16.23
BALOISE HOLDING AG	3.27%	Financiers	AA	Vert	0.68
SWISS RE AG	3.04%	Financiers	AAA	Vert	0.23
GIVAUDAN SA	2.91%	Matériaux	AAA	Jaune	23.40
SCHINDLER HOLDING PAR AG	2.82%	Industriel	BBB	Vert	16.10

Remarque: tous les points de données ESG de ce tableau se rapportent à un émetteur sous-jacent le cas échéant (p. ex. un émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible). Pour plus d'informations sur la méthodologie concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par notation ESG

En % de l'exposition économique totale. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel: SPI Multi Premia CHF (TR). Source: Notation ESG MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
AAA	36.99	35.55	
AA	35.79	37.08	
A	14.03	16.93	
BBB	8.33	6.90	
BB	2.25	2.28	
B	-	-	
CCC	-	-	
Non évaluable	2.04	-	
Aucune couverture de données	0.56	1.26	

Remarque: pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de MSCI et la différence entre les catégories «Non évaluable» et «Aucune couverture de données», veuillez vous reporter au glossaire.

Contribution à l'intensité des émissions de dioxyde de carbone par secteur GICS

Intensité des émissions de tonnes d'équivalent CO2 (GES de scope 1 et 2) par million de dollars de revenus, selon secteur GICS répartition. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel: SPI Multi Premia CHF (TR). Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Matériaux	61.19	64.40	
Industriel	4.41	4.72	
Autres	3.76	5.10	
Biens de consommation non cycliques	3.04	2.73	
Immobilier	2.58	2.09	
Total	74.98	79.05	

Remarque: l'intégration de données pondérées en fonction des titres s'élève à 97.39% du portefeuille. Le total indiqué dans cette section peut être inférieur à celui de la vue d'ensemble ESG. En effet, les chiffres de cette ventilation ne sont pas normalisés et utilisent les poids réels. Pour en savoir plus sur l'intensité des émissions de carbone, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par indice de controverse ESG

En % de l'exposition économique totale du fonds aux sociétés d'investissement. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel: SPI Multi Premia CHF (TR). Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Vert	73.12	72.99	
Jaune	16.39	17.06	
Orange	8.44	9.96	
Rouge	-	-	

Remarque: l'exposition aux sociétés d'investissement représente 97.96% du portefeuille pour cette classe d'actifs. MSCI fournit uniquement des données sur les controverses ESG pour les entreprises émettrices. Tous les autres instruments (p. ex. obligations d'État) sont exclus de cette répartition. Pour plus d'informations sur la méthodologie de signalement des controverses en matière d'ESG de MSCI, veuillez vous reporter au glossaire.

⁶ Il s'agit d'une allocation d'actifs indicative susceptible de varier dans le temps. Ce produit n'est pas un placement direct dans les garanties présentées ci-dessus. Par conséquent, il ne reflète pas la performance réelle du produit, que ce soit positivement ou négativement. Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

Glossaire

Capitalisation	Indique un réinvestissement régulier des dividendes reçus dans le portefeuille
Risque annualisé	Le risque annualisé est une statistique qui est utilisée pour mesurer le risque d'un fonds en décrivant la fourchette de rendements qui ont été atteints au cours de la période d'observation et qui sont les plus susceptibles d'être atteints. Une plus grande volatilité implique un plus grand risque.
Rendement annualisé	Mesure de l'augmentation moyenne d'un placement chaque année au cours d'une période spécifique.
Bêta	Mesure de la volatilité, ou risque systématique, d'un titre ou d'un fonds donné par rapport au marché dans son ensemble.
Intensité des émissions de carbone	L'intensité moyenne pondérée des émissions, qui est fournie par MSCI ESG, divise les émissions de scope 1 et 2 mesurées en tonnes de CO2 par le montant des ventes en million de dollars. Les intensités sont ventilées par secteur secteur GICS et pondérées en fonction du niveau de sécurité.
Politique de distribution	Indique si le fonds distribue ou réinvestit les dividendes reçus des titres sous-jacents (capitalisation)
Index ESG	Une case «Index ESG» cochée indique que le fonds ESG vise une réplication d'un indice ESG et que l'indice de référence est utilisé dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues. Si la case n'est pas cochée, le fonds réplique un indice non ESG.
Indice de controverse ESG	L'indice de controverse ESG est conçu pour fournir une évaluation cohérente et actualisée des controverses ESG impliquant des sociétés cotées et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est généralement un événement ponctuel tel qu'une marée noire, un accident ou par exemple des allégations concernant des problèmes de sécurité dans une usine. Les indices de controverse peuvent être rouge, orange, jaune ou vert. Le rouge indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves. L'orange indique que l'entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses structurelles graves en cours. Le jaune indique que l'entreprise est impliquée dans des controverses de niveau grave à modéré. Le vert indique que l'entreprise n'est impliquée dans aucune controverse majeure. Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Score qualité ESG	Le score qualité ESG, basé sur les scores ESG sous-jacents de MSCI, est mesuré sur une échelle de 0 (très faible) à 10 (très bon). Il ne correspond pas directement aux scores sous-jacents des piliers environnemental, social et de gouvernance. Les scores des piliers sont calculés sur une base absolue tandis que le score qualité ESG du portefeuille est adapté afin de refléter le niveau d'exposition au risque ESG spécifique au secteur. Étant donné que les scores des piliers sont absolus et que le score qualité ESG du portefeuille est relatif, il n'est pas possible de prendre la moyenne du premier score pour en déduire le second. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité.
Notation ESG de l'émetteur	Les notations ESG d'entreprises et de gouvernements, fournies par MSCI ESG, sont mesurées sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). Les notations ESG des entreprises sont basées sur l'exposition de l'émetteur aux risques ESG spécifiques au secteur et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. Les notations ESG d'entreprises sont calculées sur une base sectorielle relative, tandis que les notations individuelles sous-jacentes E, S et G sont absolues. Par conséquent, la notation ESG ne peut pas être considérée comme une moyenne des notations individuelles E, S et G. Les notations ESG des gouvernements identifient l'exposition d'un pays aux facteurs de risque ESG ainsi que la gestion de ces derniers et expliquent comment ces facteurs peuvent avoir un impact sur la durabilité à long terme de l'économie de ce pays. Elles sont dérivées des scores de 0 à 10 attribués aux facteurs sous-jacents dans les piliers E, S et G. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Ex post	Fait référence à des mesures basées sur des données historiques
GICS	Global Industry Classification Standard
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Les émissions de scope 1 sont générées par une entreprise directement à partir de sources lui appartenant ou contrôlées par elle telles que la combustion de carburant (stationnaire ou mobile), les processus industriels, etc. Les émissions de scope 2 sont des émissions indirectes, principalement liées à l'électricité consommée par une entreprise. Les émissions de scope 3 sont toutes les autres émissions indirectes liées aux activités d'une entreprise, comme les déplacements commerciaux, les déchets produits et les produits intervenant en amont (dans la chaîne d'approvisionnement) ainsi qu'en aval (utilisation des produits et fin de vie). Les émissions de scope 3 représentent généralement la part la plus importante des émissions d'une entreprise.
ITD	Du lancement à ce jour (Inception-to-date)
MTD	Depuis le début du mois (Month-to-date)
MSCI	MSCI se réfère au fournisseur de données externe MSCI ESG Research LLC et/ou à ses sociétés affiliées.
Méthodologie ESG MSCI	Pour plus d'informations sur la méthodologie employée pour estimer les caractéristiques ESG des investissements, merci de vous référer à www.msci.com/esg-investing .
NAV	Valeur des actifs nette (Net Asset Value)
Non évaluable / Aucune intégration de données	Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif pour une analyse ESG, mais que les données concernant une exposition économique ne sont pas disponibles en raison d'un manque de données du fournisseur de données, l'investissement relève de la catégorie «aucune intégration de données». Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif hors du champ d'application de l'analyse ESG (p. ex. Espèces, Monnaie), l'exposition économique relève de la catégorie «non évaluable». Pour plus d'informations sur les types d'actifs exclus, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Frais courants	Le montant des charges en cours est basé sur les dépenses estimées, pour un maximum de 12 mois à compter de la fin de l'exercice financier du fonds et depuis sa création. Après cela, les charges en cours correspondent au TER du dernier rapport annuel. Les commissions de performance et les coûts de transaction de portefeuille sont exclus, sauf dans le cas d'une charge d'entrée/de sortie payée par le fonds lors de l'achat ou de la vente des parts/unités dans un autre organisme de placement collectif.
Notation ESG du portefeuille / de l'indice de référence	Il peut exister des divergences entre la notation ESG au niveau du portefeuille calculée par UBS en appliquant la méthodologie MSCI (fournie dans la présente fact sheet) et les notations ESG attribuées par d'autres fournisseurs (p. ex. notations de fonds ESG MSCI). Il existe trois raisons principales à ces éventuelles divergences: (1) UBS base ses calculs sur les données mises à jour des positions de fin de mois et (2) UBS utilise systématiquement les données des émetteurs sous-jacents le cas échéant (p. ex. émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible), et (3) principe de transparence pour les fonds cibles appliqué par UBS. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
QTD	Depuis le début du trimestre (Quarter-to-date)
Focalisation SI	Stratégies où la durabilité fait explicitement partie des directives d'investissement, de l'univers, de la sélection et/ou du processus d'investissement.
Écart	La différence ou l'écart qui existe entre deux prix, taux ou rendements.
Période de règlement de souscription/rachat	Nombre de jours ouvrables après passation de l'ordre de souscription/rachat (T = heure limite de passation de l'ordre).
Swing pricing	Méthode utilisée pour calculer la valeur nette d'inventaire des fonds de placement. Elle permet que les frais de transaction découlant des souscriptions des investisseurs entrants et des rachats des investisseurs sortants soient supportés par ceux-ci, plutôt que par les investisseurs existants.
Objectif d'investissement durable	Lorsque la case «objectif d'investissement durable» est cochée, cela signifie que le produit met en œuvre nos stratégies d'investissement qui allouent du capital aux entreprises apportant des solutions aux enjeux de la société et répondant à un objectif d'investissement durable. L'objectif d'investissement durable est atteint par le biais d'un processus d'investissement dédié axé sur les placements dans des thèmes et des secteurs dont les activités économiques répondent à des défis spécifiques posés par les enjeux ESG. Une case non cochée indique que le produit ne vise pas à atteindre un objectif de placement durable.
TNA	Total des actifs net (Total Net Assets)
Erreur de suivi	Mesure de l'écart du rendement d'un fonds par rapport au rendement d'un indice de référence sur une période de temps fixe.
Indice de référence traditionnel	Le fonds suit un indice de référence ESG. Néanmoins, la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec celle de l'indice traditionnel (non ESG). Cela permet de garantir la comparabilité entre un portefeuille ESG (qui suit l'indice ESG) et l'indice de marché traditionnel.
YTD	Depuis le début de l'année (Year-to-date)

Messages d'avertissement

Répartition des actifs	L'allocation indicative peut changer au fil du temps. Toutes les positions sont indiquées exclusivement à des fins d'information et ne constituent pas des recommandations de placement de UBS. Veuillez noter que ceci ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un intérêt ou d'un placement quel qu'il soit.
Date de début de la performance	Le calcul et la présentation de la performance commencent le premier mois complet d'une stratégie investie. Cela peut entraîner une différence dans les dates de lancement et de début de performance.
PRIIP SRI	L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

Les présentes informations sont fournies par UBS à titre commercial et indicatif.

Réservé aux clients professionnels / investisseurs qualifiés.

Fonds UBS de droit suisse.

A l'initiative de la société de gestion des fonds, il peut être mis un terme aux modalités prévues pour commercialiser des parts de fonds mentionnées dans ce document dans votre pays de domicile.

Avant d'investir dans un produit, veuillez lire le dernier prospectus et le document d'informations clés en date avec la plus grande attention. Toute décision d'investissement doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs et les parts des fonds UBS cités ici ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux États-Unis. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance calculée tient compte de tous les coûts au niveau du fond (coûts récurrents). Les coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie, qui auraient un impact négatif sur la performance, ne sont pas pris en compte. Si tout ou partie des coûts totaux doit être payé dans une monnaie qui n'est pas votre devise de référence, ces coûts pourront augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Les commissions et les frais influent négativement sur l'investissement et sur les rendements attendus. Si la monnaie d'un produit ou service financier est différente de votre devise de référence, les fluctuations des devises et des taux de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire déterminé. La performance future est impossible, selon la situation personnelle de chaque investisseur, laquelle est susceptible d'évoluer. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage personnel et à des fins informatives uniquement. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS Asset Management Switzerland AG ou par une autre société affiliée locale. Source pour toutes les données et graphiques (en l'absence d'indication contraire): UBS Asset Management.

Ce document contient des hypothèses qui constituent des anticipations, y compris, sans que cela soit exhaustif, des hypothèses relatives au développement futur de nos affaires. Si ces anticipations représentent notre appréciation et nos prévisions relatives au développement futur de nos affaires, un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs importants pourraient faire en sorte que l'évolution et les résultats réels diffèrent matériellement de nos attentes.

Suisse: Les prospectus, la feuille d'information de base, les statuts de la société ou le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds UBS peuvent être obtenus dans une langue requise par le droit local applicable et gratuitement auprès d'UBS Asset Management Switzerland AG, c/o UBS AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle.

Informations importantes sur les stratégies d'investissement durable

Les stratégies d'investissement durable visent à prendre en compte et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction de fonds. Les stratégies à travers les zones géographiques et les styles abordent l'analyse ESG et intègrent les résultats de diverses manières. L'intégration des critères ESG ou la prise en compte de l'investissement durable peut restreindre la capacité d'UBS à participer à certaines opportunités d'investissement ou à fournir des conseils sur celles-ci, alors même qu'elles seraient conformes aux objectifs d'investissement du client. Les rendements d'un fonds composé principalement d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des fonds où les facteurs ESG, les exclusions ou d'autres questions de durabilité ne sont pas pris en compte par UBS, et les instruments d'investissement disponibles pour ces fonds peuvent différer. Les entreprises, les émetteurs de produits et/ou les fabricants ne répondent pas nécessairement à des normes de performance élevées sur tous les aspects des questions ESG ou d'investissement durable.

Bien que les fournisseurs d'informations d'UBS Asset Management, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les «parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit ou ne cautionne l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties ESG n'offre de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les parties ESG déclinent expressément par la présente toute garantie de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties de ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document. En outre, sans limiter ce qui précède, aucune des parties ESG ne peut en aucun cas être rendue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de/droits d'auteur de MSCI ESG Research LLC (un conseiller en investissement enregistré en vertu de l'Investment Advisers Act of 1940), ou de ses sociétés affiliées (y compris MSCI Inc. et ses filiales («MSCI»)), ou de fournisseurs tiers (avec MSCI & MSCI ESG, les «parties ESG») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des notations ou d'autres indicateurs. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. L'information n'a pas été soumise à la SEC américaine ni à aucun autre organisme de réglementation, et n'a pas reçu leur approbation. L'information ne doit pas être utilisée pour créer des oeuvres dérivées, ou en rapport avec, ni ne constituant une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie commerciale, ou d'un indice, ni ne doit être considérée comme une indication ou une garantie de performances, d'analyses, de prévisions ou de pronostics futurs. Certains fonds peuvent être basés sur ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunéré en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices boursiers et certaines informations. Aucune des informations en soi ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «en l'état» et l'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou permettre d'en faire. Aucune partie ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune d'entre elles décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune des parties ESG ne peut être rendue responsable de toute erreur ou omission en rapport avec une information quelconque contenue dans la présente, ni quant à un dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Un résumé des droits des investisseurs en anglais se trouve en ligne sur le site ubs.com/funds.

Vous trouverez plus d'explications sur les conditions financières à l'adresse suivante ubs.com/glossary.

© UBS 2024. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.